

DEPARTEMENT  
DE LA CORREZE

N° DE2023-08

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'YSSANDON**

Membres en exercice	<b>15</b>
Présents	<b>8</b>
Représentés	<b>3</b>
Votants	<b>8</b>
Votes exprimés	<b>11</b>
Pour	<b>11</b>
Contre	<b>0</b>
Abstention	<b>0</b>

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 17 février à 20 H 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente, sous la présidence de Didier DUBUIS, Maire.  
Date de la convocation : 09-02-2023

Secrétaire de séance : Sandrine GOFFLO

Conseillers présents : DUBUIS Didier, VILLENEUVE Claude, PILLET Bruno, GARDE Delphine, LOUBRIAT Clément, AUZELLOUX Christelle, VILLENEUVE Dominique, GOFFLO Sandrine,

Conseillers absents excusés : DUCHOWICZ Carine, ROUQUIÉ Yoann,

Conseillers absents excusés ayant donné pouvoir : VEZINE Stéphane pouvoir à Bruno PILLET, LEYMARIE Christian pouvoir à Didier DUBUIS, PICARDA Caroline pouvoir à Clément LOUBRIAT

Conseillers absents non excusés : LEBAS Adrien, CAMUS Franck.

**OBJET : Demande d'aides financières du collège d'OBJAT à l'intention des familles d'élèves pour les voyages scolaires**

Monsieur le Maire fait part de la demande du Principal du collège d'OBJAT qui sollicite des aides financières à l'intention des familles d'élèves pour les voyages scolaires à visée pédagogiques.

Différents voyages sont prévus :

- A l'étranger (Angleterre, Espagne, Allemagne) pour les classes de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>
- A Mimizan et Saint Sornin d'Arves pour les 4<sup>ème</sup>
- En Normandie pour les classes de 3<sup>ème</sup>.

Le Maire demande aux élus de délibérer sur cette question.

*Après en avoir délibéré, l'assemblée décide :*

**REFUSE** d'attribuer des aides financières pour les voyages scolaires organisés par le Collège d'Objat.

Pour copie conforme,  
Le Maire,

